

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE TRAVAUX MINIERES DE LA CONCESSION DE MINES DE SELS DE SODIUM DITE DE « PARRAPON »

SUR LES COMMUNES DE VAUVERT ET DE BEAUVOISIN

Il sera procédé à une enquête publique relative à la la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers sur la concession de mines de sels de sodium dites de « Parrapon » sur les communes de Vauvert et de Beauvoisin, du **mercredi 7 novembre 2018 à 9h au vendredi 7 décembre 2018 17h inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs.

Cette demande a été déposée par la société KEM ONE SAS, dont le siège social est situé Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol à 69008 LYON.

Cette concession s'étend sur le territoire des communes de Vauvert et de Beauvoisin, sur une superficie de 14,54 km² au profit de la société KEM ONE SAS.

Le représentant de la société KEM ONE SAS, est M. Frédéric CHALMIN, directeur général des opérations.

Toutes informations relatives à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers pourront être obtenues auprès de la société KEM ONE – Usine de Fos-sur-Mer, carrefour du Caban – D268, BP 60111, 13773 FOS-SUR-MER Cédex / jean-philippe.gendarme@kemone.com / 04 42 47 53 00.

Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de l'État : projets-environnement.gouv.fr ainsi que sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1009>

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, M. Jean-Claude BLANC, ingénieur en agriculture, expert honoraire près la Cour d'appel de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier sera mis à la disposition du public pour y être consulté, en mairies de Vauvert et Beauvoisin, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Mairie de VAUVERT, **commune siège** (BP19, place de la libération et du 8 mai 1945, 30600 VAUVERT) du lundi au jeudi de 8h30-12h00, 14h-18 h, le vendredi de 8h30-12h, 14h-17h et le samedi de 9h-12h,
- Mairie de BEAUVOISIN (Hôtel de ville, rue de la Mairie, 30640 BEAUVOISIN) du lundi au vendredi de 9h-12h, 15h-17h30 et le samedi de 9h-11h30.

Le dossier d'enquête publique sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur. Chacun pourra ainsi consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Des observations pourront également être adressées :

- par courrier, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de VAUVERT (siège de l'enquête), BP 19, place de la libération et du 8 mai 1945 – 30600 VAUVERT,
- ou à l'adresse mail suivante : enquete-publique-1009@registre-dematerialise.fr

Le commissaire enquêteur, M. Jean-Claude BLANC, se tiendra à la disposition du public pour recevoir personnellement les observations des intéressés aux lieux, dates et horaires ci-dessous

| Lieux | Permanences (dates et horaires) |
|----------------------|--|
| Mairie de Vauvert | - mercredi 7 novembre 2018, de 9h à 12h - vendredi 23 novembre 2018, de 14h à 17h - vendredi 7 décembre 2018, de 14h à 17h |
| Mairie de Beauvoisin | - lundi 12 novembre 2018, de 9h à 12h -jeudi 29 novembre 2018, de 9h a 12h |

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables dans les mairies concernées, sur les sites internet de l'État : www.gard.gouv.fr et projets-environnement.gouv.fr, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Gard.

Au terme de la procédure, il sera statué sur la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers de la concession de mines par arrêté.

Le préfet